



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE

Paris, le 4 mai 20118

Le directeur général de l'enseignement scolaire

à

Mesdames et Messieurs les principaux

Mesdames et Messieurs les proviseurs

Objet : Aborder le baccalauréat général et technologique en toute confiance : un fascicule à destination des élèves et de leur famille

Vous trouverez ci-joint des exemplaires du fascicule à transmettre aux élèves de troisième, aux élèves de seconde amenés à redoubler, pour informer leur famille.

Ce fascicule présente la réforme du baccalauréat général et technologique et les nouvelles étapes de la scolarité au lycée.

Les transformations que nous engageons ensemble ont pour objectif de mieux accompagner les élèves vers la réussite dans le supérieur. Grâce à une orientation renforcée et un parcours plus personnalisé, nous avons pour ambition de mieux accompagner les élèves dans la conception de leur projet de poursuite d'études.

En septembre 2018, la classe de seconde connaît de premières évolutions qui s'amplifieront en septembre 2019. Dans la seconde quinzaine de septembre, un test de positionnement permettra à chaque élève de connaître ses acquis et ses besoins en français et en mathématiques. Les heures d'accompagnement personnalisé permettront de travailler ces compétences fondamentales pour leur réussite. Un temps dédié à l'orientation sera l'occasion pour les élèves d'approfondir leurs connaissances des mondes professionnels et des formations qui y préparent.

Ceux qui se destineront à l'enseignement général seront accompagnés dans le choix de leurs trois spécialités de première. Ceux qui opteront pour la voie technologique seront aidés pour choisir parmi les différentes séries qui demeurent.

Ce fascicule présente également les nouvelles épreuves du baccalauréat en 2021 qui sont mieux réparties durant les années de première et de terminale pour mieux valoriser le travail des élèves. Le baccalauréat comprend désormais une part de contrôle continu composé des notes des bulletins scolaires et de trois séquences d'épreuves de contrôle continu, ainsi qu'un nombre limité d'épreuves terminales : une épreuve anticipée de français et quatre épreuves en terminale.

Avec un baccalauréat plus lisible et plus juste, tous les lycéens bénéficieront de connaissances communes, d'un renforcement disciplinaire et d'un accompagnement qui leur permettront de mieux réussir dans l'enseignement supérieur.

Le fascicule est également téléchargeable sur le site du ministère à l'adresse :

<http://eduscol.education.fr/bac2021>

Il peut être utilement mis en ligne sur l'ENT ou le site de votre établissement.

Vous allez recevoir, dans un courriel émanant de « Réassort fascicule bac 2021 », une adresse url qui vous permettra de demander des exemplaires supplémentaires du fascicule.

Par ailleurs, un diaporama vous a été adressé par courrier électronique pour que vous puissiez présenter aux parents et aux élèves cette ambition nouvelle que nous avons pour les lycéens. Vous trouverez dans une FAQ mise en ligne toutes les réponses aux questions que vous vous posez.

Je vous remercie par avance, Mesdames et Messieurs les principaux et proviseurs, pour votre mobilisation et celles de vos équipes pour la bonne information des élèves et de leur famille.

Le directeur général de l'enseignement scolaire



Jean-Marc HUART